
Autres facteurs de compétitivité

La main-d'œuvre canadienne est considérée, en général, comme très instruite et hautement qualifiée et, par conséquent, concurrentielle par rapport à celle d'autres pays. De plus, la capacité de l'économie canadienne de fournir des bases de capital suffisantes pour que les niveaux de productivité et de compétitivité puissent être conservés n'est pas souvent mise en doute, surtout si on tient compte de l'accès aux investissements étrangers directs qui sera maintenu et même amélioré par l'Accord. En fait, les chiffres de l'OCDE indiquent que les investissements privés en proportion du PIB au Canada se comparent aisément à ceux des autres grands pays industrialisés, à l'exception du Japon, dont les investissements sont bien supérieurs à la normale.

Au chapitre des divers coûts liés à la compétitivité, le secteur canadien de la fabrication est relativement bien placé sur le plan des prix des matières premières, des coûts de capitalisation, des taux d'imposition et des charges salariales. Ainsi, un rapport récent du Conference Board du Canada (1987) signale que le régime canadien d'imposition des sociétés est compétitif, que les différences sont généralement petites entre les régimes fiscaux canadien et américain, et que les valeurs de compétitivité relative des deux pays dépendent souvent de l'État ou de la province que l'on étudie⁵.

Un autre rapport du Conference Board du Canada (1988) indique que, pour l'économie en général, les bénéfices canadiens étaient inférieurs de 10 % en 1986 (après redressement pour tenir compte du taux de change) à ceux des États-Unis. Plus précisément, dans le secteur de la fabrication, les bénéfices relatifs canadiens sont moins élevés dans la catégorie des biens durables que dans celle des biens non durables. Toutefois, des bénéfices relatifs peu élevés ne veulent pas nécessairement dire des zones de basse rétribution, les industries où les échanges sont nombreux et la concurrence grande étant souvent des industries de forte rétribution. De plus, les auteurs de l'étude ont fait observer que toute augmentation de la productivité par suite d'une libéralisation des échanges amènera une hausse des bénéfices en valeur absolue dans les deux pays, tout en maintenant les bénéfices relatifs à leur niveau actuel⁶.

D'autres éléments de l'équation de la compétitivité comme l'entrepreneurship, les frais de commercialisation, les lois de la concurrence, la réglementation et les barrières commerciales spécifiques peuvent être mieux compris industrie par industrie. Lorsqu'ils sont particulièrement importants pour une industrie, ils seront examinés en détail dans les profils de l'industrie correspondants énumérés à l'annexe B.

⁵ Warda, J. et Zollo, T., *La compétitivité du régime canadien d'imposition des sociétés*, Conference Board du Canada, Ottawa, p. vii, 1987.

⁶ Lendvay, Zwickl, J., *How Well Do We Compete? Relative Labour Costs in Canada and the United States*, Conference Board du Canada, Ottawa, p. vi, 1988.